Image not found or type unknown

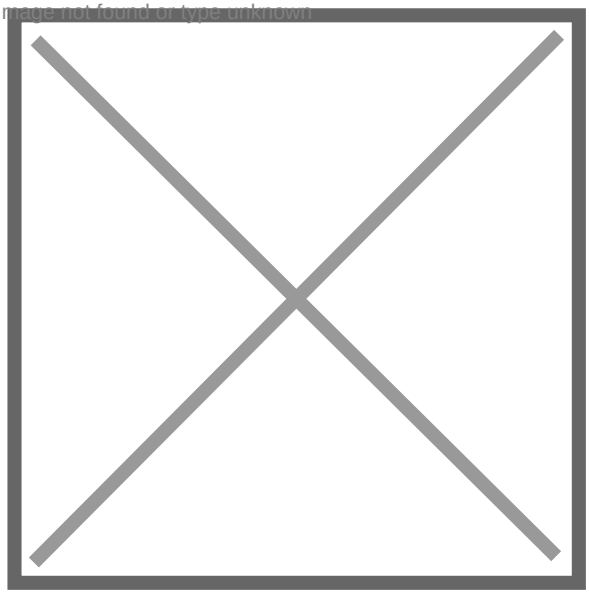

Probleme suite garde enfant

Par **xena**, le **06/04/2008** à **17:18**

Depuis que mon ex-mari est autorisé a la garde du week pour notre de 6 ans.

je n'ais aucune nouvelle quand elle est chez lui.
En effet je n'ais ses coordonnées téléphoniques car je souhaiterais pouvoir l'apelé pour avoir des nouvelles et savoir comment elle va ?

Puis je l'obligé a me donné son numero de tel pour que je puisse juste lui passé un coup de fil car ca m'angoisse de ne pas lui parlé au moins une fois.

Imaginé quand elle partira pendant les vacances, 1 semaine, 1 mois ?! sans nouvelle ? c'est pas possible , ma fille et moi meme n'avont jamais été séparé depuis sa naissance...

Juste un coup de fil c'est la seule chose que je demande mais il refuse de me donné son tél...

Par **JEANC**, le **06/04/2008** à **21:01**

Bien sûr !
Il est sensé être dans l'obligation de vous fournir à tout le moins ses coordonnées au moin sla posibilité à votre fille de vous appeler...
Maintenant, il y a le principe...et l'application qui en est faite...
Essayez de lui faire comprendre que c'est vital pour vous...s'il persiste à refuser, il n'y aura pas beaucoup de solution si ce n'est déclencher une procédure...
Faites appel à son intelligence et lui expliquant que pour l'enfant aussi, il est important de pouvoir joindre sa maman...

Courage
Cordialement

Par **xena**, le **06/04/2008** à **22:36**

merci pour votre reponse si rapide.

je ne savait meme pas qu'il avait changé son numero vu que je n'avait aucune raison de l'apelé avant... mais la je vais de lui en parlé une énieme fois s'il refuse je vais devoir déclenché une procedure qui a mon avis a va mettre du temps... je voulais evité les procedures judiciaire qui mette enormement de temps.
pourtant moi je suis joignable il a mon numero ?!

Merci encore.

Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés